

Les savoirs narratifs en contexte de validation des acquis de l'expérience: perspectives épistémologiques

Hervé Breton

▶ To cite this version:

Hervé Breton. Les savoirs narratifs en contexte de validation des acquis de l'expérience : perspectives épistémologiques. Mettre l'expérience en mots. Les savoirs narratifs, Chronique Sociale, 2019, 978-2-36717-572-0. hal-03245948

HAL Id: hal-03245948

https://hal.science/hal-03245948

Submitted on 28 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Breton, H. (2017). Récit en première personne d'un cheminement avec la VAE. Dans B. Liétard, A. Piau et P. Landry (dir.), *Pratiquer la reconnaissance des acquis de l'expérience : enjeux, modalités, perspectives* (p. 185-193). Lyon : Chronique sociale.

1 2 2

Le contexte de la VAE interroge ainsi de manière singulière la notion de « savoir narratif ». Deux plans d'étude sont possibles : d'abord celui d'un examen des savoirs, en tant qu'ils sont exprimés sur le mode narratif ; enfin celui de l'examen des savoirs nécessaires à la mise en mots et en récit de l'expérience et de ses acquis. Le premier plan interroge les conceptions du savoir dans les domaines de l'éducation et de la formation. En rendant les savoirs dépendants de l'expérience, la VAE pose en effet un problème inédit aux enseignants, formateurs et certificateurs. Par contraste, la voie de la formation initiale se fonde sur les savoirs formels qui peuvent être professés et enseignés. Ces derniers sont acquis par l'exercice et l'étude, soit

l'intégration de règles formelles apprises et retenues. Ils ne peuvent de ce point de vue être narrés, car ils sont d'abord appris avant d'être éprouvés. Les acquis expérientiels poursuivent

Maître de conférences, EA7505, EE Université de Tours

herve.breton@univ-tours.fr

Hervé BRETON

LES SAVOIRS NARRATIFS EN CONTEXTE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE : PERSPECTIVES ÉPISTÉMOLOGIQUES

Résumé français: La loi de 2002 a créé une quatrième voie d'accès aux certifications en France: la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ce faisant, elle a fondé en droit les savoirs expérientiels, puis a affirmé le principe d'une parité de valeur entre acquis expérientiels et savoirs formels. L'activité narrative et les savoirs qui y sont associés sont alors devenus le moyen d'une mise au jour de ces acquis de l'expérience construits par le sujet au gré de son histoire de vie professionnelle. À partir de ce contexte, la présente étude cherche à définir les conceptions et usages des savoirs narratifs en VAE. Elle propose également un examen des modalités par lesquelles les acquis expérientiels se trouvent manifestés par les récits en première personne, puis analyse les liens d'interdépendance entre savoirs expérientiels et savoirs narratifs.

La loi de 2002 sur la Validation des acquis de l'expérience (VAE) a fondé en droit le principe d'une parité entre savoirs acquis par l'expérience et savoirs professés. Simultanément, les procédés narratifs sont devenus centraux pour l'emprunt de cette quatrième voie d'accès aux certifications qu'est la VAE. En effet, la formalisation des savoirs qui se sont constitués au fil de l'exercice d'un métier, au cours de l'expérience professionnelle, dans le cours de la vie, suppose, pour que ces savoirs passent au langage, qu'ils soient mis en mots, décrits en situation, narrés en tant qu'entités disposant d'une histoire et d'un devenir. L'appropriation d'une démarche par laquelle l'expérience trouve à se dire, selon des formes permettant d'exprimer et manifester les savoirs qui s'y sont constitués, peut en effet être considérée comme une condition nécessaire à l'aboutissement du parcours. L'adulte qui s'engage en VAE doit donc, de ce point de vue, forger une méthode, structurer des repères, sélectionner des procédés... bref, développer la maîtrise de gestes qui permettent de fonder un style narratif, soit une manière d'exprimer – de dire et d'écrire – ses acquis de l'expérience.

Breton, H. (2017). Récit en première personne d'un cheminement avec la VAE. Dans B. Liétard, A. Piau et P. Landry (dir.), *Pratiquer la reconnaissance des acquis de l'expérience : enjeux, modalités, perspectives* (p. 185-193). Lyon : Chronique sociale.

le chemin inverse : ils sont « expériencés ¹ » avant d'être pensés en tant qu'objets ou processus. Le problème est alors le suivant : à quelles conditions le travail narratif permet-il de manifester ces savoirs acquis au cours de l'expérience éprouvée ? L'examen de cette question conduit à interroger les formes de récit possibles, pour en penser les processus par lesquels se manifestent les acquis.

Le second plan d'étude porte sur les savoirs nécessaires à la conduite et au déploiement de l'activité narrative au cours de l'activité VAE. Le problème posé est le suivant : dire, écrire et raconter son expérience pendant le parcours VAE suppose de « savoir-narrer » son vécu. Le savoir narratif est alors pensé comme une capacité mobilisée par le candidat pour manifester ses savoirs *via* le récit. Cette voie de formalisation du savoir suppose et mobilise des actes et des gestes qu'il convient de définir : analyse des procédés narratifs, évocation et accès à l'expérience, choix des vécus de référence, sélection du niveau de détail pertinent pour la description, mise en intrigue, historicisation des vécus... Ce sont ces deux plans qui sont examinés dans cet article, d'abord successivement, puis à partir de leurs niveaux d'intrication.

1. La narration comme mode de manifestation des savoirs

Le premier axe de l'étude porte donc sur le travail de formalisation des savoirs expérientiels au cours de l'activité narrative. Il s'agit ici de considérer que le récit, en configurant l'expérience vécue, met au jour des savoirs acquis par l'expérience qui deviennent alors thématisables en vue de différentes opérations, la validation pour obtention d'une certification étant l'une d'entre elles. Cette proposition peut être examinée selon trois processus : la mise en mots de l'expérience, la thématisation des savoirs par le récit, l'historicisation des savoirs dans le cours de la vie du sujet.

Le premier processus étudié est donc celui du passage de l'expérience au langage. Dans le cadre de la VAE, cette opération est stratégique. Il est en effet nécessaire de choisir l'expérience vécue en vue d'un travail téléologique dont l'accomplissement est un récit, oral ou écrit, concrétisé par un discours et/ou un texte. Le problème dont il est ici question concerne les critères à partir desquels il est possible de considérer que le récit rendra possible la manifestation des acquis de l'expérience narrée. Il s'agit à ce stade d'étudier les processus de transformation qualitative du vécu au cours du travail de mise en récit, pour penser ensuite leurs concours à la mise en forme des savoirs expérientiels. Une première manière d'aborder ce problème consiste à réfléchir à ce qui peut être dit des savoirs expérientiels lorsqu'aucune expérience n'est narrée. La réponse apparaît clairement : dans cette circonstance, les savoirs ne peuvent être que déclarés. Soit la proposition suivante : un savoir qui n'est pas adossé à une expérience narrée et vécue par le sujet qui en est l'agent est un savoir formel de type déclaratif. Nous voyons ici poindre deux modes d'existence du savoir : le savoir expérientiel, qui est exprimé en référence à un vécu dont l'auteur est l'agent ; le savoir académique, qui mobilise une référence hors du sujet et de son histoire. Dans les deux cas, il s'agit potentiellement du même savoir. Par contre, le mode de manifestation est distinct, tout comme la référence à partir de laquelle le savoir est manifesté.

-

¹ Le lecteur pourra consulter l'article de Mathias Girel, M. (2014). L'expérience comme verbe ? *Education Permanente*, 198, 23-34.

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109110

111

112

113

114

115

Breton, H. (2017). Récit en première personne d'un cheminement avec la VAE. Dans B. Liétard, A. Piau et P. Landry (dir.), *Pratiquer la reconnaissance des acquis de l'expérience : enjeux, modalités, perspectives* (p. 185-193). Lyon : Chronique sociale.

Dans le champ de la VAE, la mise en récit de l'expérience constitue une ressource pour une deuxième opération: la thématisation. Nous rencontrons ici l'idée que le travail de composition à l'œuvre dans les récits d'expérience configure le vécu en vue du repérage et de la saisie des ressources de l'agir. La thématisation peut alors être comprise comme un processus, par lequel les acquis décrits et narrés dans les récits adviennent au sujet en tant qu'objets de pensée. De ce point de vue, le récit fait fonction de révélateur : il met en forme un agir, celui du corps, qui se passe du langage pour exister au cours de l'activité professionnelle. La mise au jour dont il est question concerne donc les modes d'existence de l'agir – ce que Billeter (2015) nomme les régimes d'activités –, soit la manière dont, en fonction des circonstances éprouvées par le sujet, un agir se déploie en trouvant une pertinence circonstancielle dans les situations éprouvées. Cette saisie thématique prend donc en compte la manière dont la situation est vécue et interprétée par le sujet, ainsi que les formes d'agir qui en découlent. Ce qui est à l'œuvre dans ces passages entre expérience, récit et thématisation des acquis expérientiels, c'est le travail d'interprétation des savoirs mobilisés par un sujet foncièrement impliqué, concerné par ce dont il est question dans les vécus narrés. Ce point est fondamental pour la compréhension de la singularité du travail narratif en VAE : la thématisation n'est pas synonyme d'extraction des savoirs, ou de dévitalisation par oubli de leur « terrain » de constitution, à savoir celui de l'histoire du sujet. Sans maintien de la référence du récit « en première personne » au cours de l'expression et de la thématisation, la voie narrative bifurque et emprunte celle, réifiante, du (ou des) référentiel(s) (d'activités ou de compétences). C'est donc l'un des enjeux de l'accompagnement en VAE que de veiller au maintien d'une cohérence de la démarche, ce qui suppose de prévoir des temps pour que les modes d'expression du vécu évoluent, par circulation des registres d'énonciation : en première personne, au moment du passage de l'expérience au langage; en deuxième personne, par la mise en commun des récits; en troisième personne, en vue d'une confrontation avec le vocabulaire désincarné des référentiels.

116 117 118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

La mise au jour des savoirs expérientiels *via* le travail de thématisation se concrétise pour le sujet par la naissance de nouveaux objets: les savoirs expérientiels. Originellement, n'existaient pour celui-ci que des souvenirs associés aux expériences vécues, composés d'impressions, des perceptions, d'inférences... La narration de l'expérience professionnelle fait advenir un plan nouveau pour penser les savoirs: les textes ou discours qui en résultent rendent en effet possible la saisie thématique des ressources mobilisées en situation par l'agent des actions décrites, mais également par autrui. Une bifurcation devient ici possible: celle de la recherche de correspondances entre les savoirs identifiés dans les textes résultant des récits en première personne et les grilles de compétences des référentiels. L'emprunt de cette voie, à ce stade, aurait pour conséquence de s'engager dans des opérations abstraites, fondées sur les logiques d'adéquation entre les modes d'existence (Souriau, 2009) des savoirs du sujet et les compétences des référentiels de certification.

129 130 131

132

133

134

135

136

La poursuite de la démarche nécessite d'accomplir une troisième opération : l'historicisation des savoirs. Si le récit s'est concrétisé en texte, et si la thématisation a permis la formalisation des savoirs expérientiels, il reste à historiciser ces savoirs pour mettre au jour la régularité de leur manifestation dans le cours de la vie du candidat VAE. Soit, en d'autres termes, la mise en récit de l'expérience vient préfigurer l'historicisation des savoirs en les constituant en tant que ressources disponibles (Rodrigo, 2004) pour le sujet.

Breton, H. (2017). Récit en première personne d'un cheminement avec la VAE. Dans B. Liétard, A. Piau et P. Landry (dir.), *Pratiquer la reconnaissance des acquis de l'expérience : enjeux, modalités, perspectives* (p. 185-193). Lyon : Chronique sociale.

1	7	\neg
ı	.)	/

Phase 1:	Phase 2 :	Phase 3 :
mise en récit de	thématisation	historicisation
l'expérience	des acquis	des savoirs
Narration chronologique	Analyse des procédés mis en	Identification dans le
d'un moment vécu	œuvre et des savoirs	parcours de moments
	mobilisés au cours de ce	proches durant lesquels les
	moment particulier	savoirs thématisés se sont
		manifestés

138139

Tableau 1 : Passages et modes d'existence des savoirs narrés en VAE

140141

142

143

Cette troisième étape – de l'historicisation des savoirs – cherche ainsi à conjuguer deux logiques : la mise en perspective longitudinale des processus d'acquisition d'une pratique ; le maintien de la référence de savoirs « en première personne » (Depraz, 2014), en resituant les acquis expérientiels dans une dynamique qui est celle du sujet en devenir.

144 145

2. La capacité narrative, ou le « savoir-narrer »

146147148

149150

151

152

153

154

155

156157

158

159

160

161

162

163

164

165

166167

168

La section précédente a permis d'envisager les processus qui participent du passage de l'expérience au langage, des savoirs acquis aux savoirs thématisés, puis historicisés. Un second plan peut maintenant être mis à l'étude : celui des actes et gestes mis en œuvre au cours du travail narratif lui-même. Il s'agit ici d'identifier et de qualifier les actes d'évocation, de description - chronologique ou aspectualisante - du vécu, de saisie thématique, de configuration, d'historicisation... Ce travail narratif suppose une forme d'expertise : celle d'un « savoir-narrer » son expérience. L'acquisition de ce savoir apparaît essentielle au candidat VAE. En effet, la manifestation des acquis de l'expérience ne peut se passer du récit dans les procédures françaises et européennes². Ces « savoir-narrer » s'acquièrent par l'expérience de la mise en récit, et donc, pour les candidats VAE, en partie lors du travail de formalisation des acquis lui-même. Du point de vue du narrateur, et donc du candidat VAE, mettre en mots son expérience, configurer les événements éprouvés dans le cours de la vie, interroger les liens tenus pour vrais entre ces moments, examiner la trame narrative qui structure et organise le récit de soi... cela suppose d'apprendre, de connaître, et de mobiliser des gestes et procédés qui fondent la pratique narrative. Le candidat doit en effet composer avec différents critères au cours de la mise en mots, puis en récit, puis en histoire, de son expérience : choix des périodes de référence, niveaux de détail de la description de l'agir, focalisation sur certains aspects du vécu, étendue de l'expérience convoquée, complétude du récit (Ricœur, 1983). Différentes directions sont donc possibles en vue d'affiner la compréhension de ce qui s'acquiert, au cours du travail narratif en contextes de reconnaissance et validation des acquis.

169

² Le lecteur pourra consulter sur ce thème la note d'information (n°2) du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) intitulée « Le défi de la validation : l'Europe en passe de reconnaître toutes les formes d'apprentissage ? » parue au mois de novembre 2014.

Breton, H. (2017). Récit en première personne d'un cheminement avec la VAE. Dans B. Liétard, A. Piau et P. Landry (dir.), *Pratiquer la reconnaissance des acquis de l'expérience : enjeux, modalités, perspectives* (p. 185-193). Lyon : Chronique sociale.

De ce point de vue, les parcours VAE sont des terrains propices aux travaux de recherche dont l'enjeu est de comprendre les procédés mobilisés au cours de l'activité narrative; activité qui porte, à la différence du travail littéraire, sur l'expérience vécue du sujet. Le format du présent article ne permet pas de présenter un état des lieux détaillé des recherches à l'œuvre sur le thème de la narration, comme des procédés qui rendent possible la manifestation des savoirs expérientiels. Ces recherches cristallisent des attentes fortes, dans le domaine de la santé par exemple, la thématique des savoirs expérientiels du patient (Jouet et al, 2014) ouvrant des champs inédits pour penser les formes de savoirs légitimes, à prendre en compte au cours des pratiques de soins. Dans le domaine de la formation des adultes, les travaux de Gaston Pineau ont cherché depuis les années 1980 à fonder épistémologiquement les savoirs expérientiels en lien avec les pratiques narratives et biographiques (Pineau et al, 1997). Les courants de recherche relevant des histoires de vie en formation ont vu ainsi émerger des travaux spécifiques sur les pratiques narratives au cours de l'activité biographique (Baudouin 2010), et sur l'activité thématisante durant laquelle « L'expérience se fait savoir » (Lainé, 2013).

Un second type de recherche doit être également mentionné. Il s'agit des travaux initiés par Pierre Vermersch (2012) autour de l'entretien d'explicitation. Ces recherches s'intéressent tout particulièrement à l'activité de description du vécu en lien avec les tenants d'une phénoménologie expérientielle (Depraz, 2012). Complémentaire du travail herméneutique durant lequel l'expérience au long cours est pensée et narrée, les approches provenant de la phénoménologie descriptive contemporaine – ou de la microphénoménologie (Petitmengin, 2010) – s'intéressent à l'exploration détaillée et approfondie de micro-moments. Ces approches ouvrent des voies inédites pour comprendre les actes et gestes conduits pas l'adulte qui réfléchit et thématise son vécu selon différentes temporalités lorsqu'il s'est engagé en VAE. Les recherches vont alors s'intéresser aux procédés mobilisés par le candidat VAE pour accéder à son expérience, choisir les mots et en nommer les aspects, s'éveiller à certaines dimensions du vécu restées inaperçues (Breton, 2016).

Ce court inventaire de quelques champs de recherche signale les enjeux d'une compréhension approfondie de ce qu'est une pratique narrative en VAE, et des apprentissages que doivent constituer les candidats pour accéder à leur expérience et ensuite, pour formaliser leurs acquis. Réciproquement, l'identification de ces champs interroge les capacités narratives sur lesquelles s'appuient les membres de jury, lorsqu'ils doivent entendre et comprendre les récits qui leur sont adressés au moment de la session de validation, session durant laquelle le candidat présente son dossier, narre son parcours, décrit ses savoirs acquis au cours de l'expérience.

3. Perspectives épistémologiques pour penser les savoirs expérientiels en VAE

Le travail de définition proposé dans cet article autour des savoirs narratifs interroge de manière directe les procédés de validation et les procédures de certification de la VAE. Une manière de formuler le problème pourrait être la suivante : le candidat, lorsqu'il présente son dossier, est-il évalué sur ses acquis ou sur sa capacité à les narrer, à les mettre en mots, à les faire tenir dans un récit ? Cette interrogation présente des aspects intéressants à examiner, dont l'un porte sur la question de la référence. Pour délibérer sur l'effectivité des acquis mis

215

216

217

218219

220

221222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

Breton, H. (2017). Récit en première personne d'un cheminement avec la VAE. Dans B. Liétard, A. Piau et P. Landry (dir.), *Pratiquer la reconnaissance des acquis de l'expérience : enjeux, modalités, perspectives* (p. 185-193). Lyon : Chronique sociale.

en forme dans les récits d'expérience, parfois dans les récits de vie – comme le prévoit la procédure de reconnaissance des acquis au Portugal (Cavaco, 2013) -, les membres du jury sont censés pouvoir discerner deux types de savoirs : les savoirs expérientiels et les savoirs narratifs. Les premiers résultent de la mise en œuvre d'une pratique dans différents contextes qu'il s'agit de documenter; les seconds s'acquièrent par la pratique de narration du vécu, par l'exercice de l'écriture et du récit de soi (Morisse, 2003). Comment différencier ces deux types de savoirs dans le cadre de la VAE, alors que l'expression des premiers semble intrinsèquement dépendante des seconds ? Nous avons en effet cherché à démontrer que les modes d'existence des savoirs narratifs et des savoirs expérientiels étaient interdépendants. Il serait pourtant logique de différencier ces deux plans : un candidat peut en effet savoir faire son métier sans nécessairement disposer des savoirs narratifs pour le décrire et le narrer. La dépendance des savoirs expérientiels envers les savoirs narratifs pose potentiellement problème si, comme peut le donner à penser les recherches de Sandrine Cortessis (2011, 2014), les processus de délibération du jury se fondent de manière principale sur la capacité de narrer du candidat. L'examen de ces éléments conduit à prêter plus intensément attention à ce qui est proposé de spécifique aux candidats pour l'apprentissage et l'acquisition de procédés narratifs mobilisables en VAE (Morisse, 2009). La même démarche pourrait être pensée à l'attention des membres des jurys. Les savoirs narratifs apparaissent en effet centraux pour les processus de reconnaissance, de valorisation, de configuration, d'évaluation, et de validation des acquis de l'expérience.

235 Références bibliographiques

- 236 Baudouin, J-M. (2010). De l'épreuve autobiographique. Berne : Peter Lang.
- 237 Bégout, B. (2000). La généalogie de la logique. Paris : Vrin.
- 238 Billeter, J-F. (2015). Lecons sur Tchouang-Tseu. Paris: Allia.
- Breton, H. (2016). Attentionnalité émancipatoire et pratiques d'accompagnement en VAE. Revue *Recherches & éducations*, 16, 51-63.
- Breton, H (2018). La reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience en France : le paradigme de l'expérientiel à l'épreuve des certifications. *Lifelong, Lifewide Learning* (LLL), 62-74.
- Cavaco, C. (2013). Vers une reconnaissance des acquis de l'expérience au Portugal.
 Formation emploi, 122, 115-137.
- Cortessis, S. (2011). Le groupe d'analyse de pratiques comme ressources pour construire le jugement professionnel de VAE. *ERES*, 2011/1, 191-205.
- Cortessis, S. (2014). La VAE, comme épreuve d'argumentation continue. *Recherches & Éducations*, 10, 95-116.
- Delory-Momberger, C. (2015). De la recherche biographique en éducation. Fondements, méthodes, pratiques. Paris : Anthropos.
- Denoyel, N. (2002). La situation interlocutive de l'accompagnement et ses ruses dialogiques. Education Permanente, 153/2002-4, 231-240.
- Depraz, N. (2012). Comprendre la phénoménologie. Une pratique concrète. Paris : Armand Colin.
- Depraz, N (dir.). (2014). Première, deuxième, troisième personne. Bucarest : Zeta Books.
- 257 Dominicé, P. (2000). L'histoire de vie comme processus de formation. Paris : L'Harmattan.

Breton, H. (2017). Récit en première personne d'un cheminement avec la VAE. Dans B. Liétard, A. Piau et P. Landry (dir.), *Pratiquer la reconnaissance des acquis de l'expérience : enjeux, modalités, perspectives* (p. 185-193). Lyon : Chronique sociale.

- Jouet, E. Las Vergnas, O. Noël-Hureaux, E. (2014). *Nouvelles coopérations réflexives en santé. Paris*: Éditions des archives contemporaines.
- 260 Lainé, A. (2013). VAE, quand l'expérience se fait savoir. Paris : Eres.
- Petitmengin, C., Bitbol, M., Ollagnier-Beldame, M. (2015). Vers une science de l'expérience vécue. *Intellectica*, 2015/2, 64, 53-76.
- Morisse, M. (2003). Ecritures et réflexivité, quel(s) rapport(s)?. Perspectives de recherche en éducation, n°58, 61-67.
- Morisse, M. (2009). Traces d'apprentissage dans l'écriture du dossier VAE. In G. Brougère et L. Ulmann (Eds). Apprendre de la vie quotidienne (p. 195-204). Paris : PUF.
- Petitmengin, C. (2010). La dynamique pré-réfléchie de l'expérience vécue. *Alter*, n°18, 165-182.
- 269 Pineau, G. Legrand, J-L. (1997). Les histoires de vie. Paris : PUF.
- 270 Pineau, G. Chaput, M. Liétard, B. (1997). Reconnaître les acquis. Paris : L'Harmattan.
- 271 Ricœur, P. (1983). Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique. Paris : Seuil.
- 272 Ricoeur, P. (1986). Du texte à l'action. Paris : Seuil.
- 273 Rodrigo, P. (2004). La dynamique de l'*Hexis* chez Aristote. *Alter* n°12, 11-25.
- Souriau, E. 2009. Les différents modes d'existence. Paris : Presses Universitaires de France.
- Vermersch, P. (2012). Explicitation et phénoménologie. Paris : PUF.
- 276 Zahavi, D. (2015). Intentionnalité et phénoménalité. Un regard phénoménologique sur le
- problème difficile. *Philosophie*, n° 124, 80-104, 2015.